Image not found or type unknown

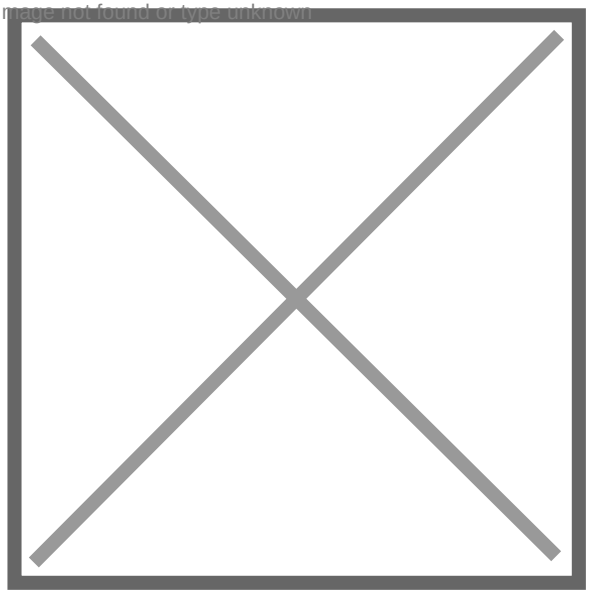

Droit de visite de pere etranger

Par **souhail25**, le **05/04/2013** à **22:47**

bsr j'aimerai bien savoir quel sont mes droit sur mes filles qui vivent leur mère résidente eux aussi et moi je vis en Algérie je les vois une fois par an et le juge me donne le partage de l'autorité parental a quoi sert cette autorité et moi je ne sais rien sur eux cé quoi ce droit c'est de l'injustice la France pays de droit ou sont mes droits sur mes filles je parle pas avec eux sauf en été ma fille âgée de 15 ans et la petite qui est née en France de 10 ans pour leur dire joyeux anniversaire y'a pas bonne fête y'a pas vraiment je trouve pas quoi dire .
on donne les visa pour les commerçant mais a un père remarié en Algérie avec un enfant on lui donne pas pour venir voir ces filles en écrivant ces mots les larmes arrete pas de mouillé ce clavier qui veut a tiout prix parlé a ma place et sans cesse on cherchant mes droits depuis 2007 ou on est mon droit ou est mon droit ou est mon droit aidez moi a aidé mes filles même par un sourire et merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés